

SURVEILLANCE des ENFANTS à l'ÉCOLE de SAINT-PATRICE

ENTRE LA SORTIE DE L'ÉCOLE ET L'ARRIVÉE DES CARS EN PROVENANCE de SAINT-MICHEL et d'INGRANDES

Afin d'organiser au mieux l'encadrement des enfants entre la fin des cours et l'arrivée des cars en provenance des écoles d'Ingrandes et Saint-Michel-sur-Loire, merci de compléter les rubriques ci-dessous :

Je souhaite que

- Mon enfant (nom, prénom).....
- Classe.....
- Domicile (entourer le lieu concerné) : INGRANDES - SAINT-MICHEL - SAINT-PATRICE
- Tél. de la personne à joindre en cas de nécessité :

RESTE À L'ÉCOLE DE SAINT-PATRICE entre 16 H 10 et 16 h 40

NON

OUI

tous les jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi (sinon, préciser lesquels)

• **Pour les enfants domiciliés hors de Saint-Patrice**

Jusqu'à l'arrivée du car à destination des écoles de St-Michel-sur-Loire
puis Pont Boutard / La Cartelézère

Ingrandes-de-Touraine

• **Pour les enfants domiciliés à Saint-Patrice**

En attendant l'arrivée des cars ramenant leur(s) frère(s) et/ou sœur(s) scolarisés sur l'autres sites

Dans ce cas, vos enfants sont-ils autorisés à rentrer non accompagnés NON

OUI

Il est rappelé que ce service est mis gracieusement à la disposition des familles pour leur éviter de multiples déplacements à l'école ou une trop longue période d'attente lorsque plusieurs enfants de la même fratrie sont scolarisés sur des sites différents.

Signature des parents

Pendant le temps d'attente de l'après-midi, les enfants sont autorisés à consommer le goûter qu'ils auront apporté.